

Madame, Monsieur,

Vous recevez cette newsletter dans le cadre de votre abonnement à l'un des **services en ligne LexisNexis JurisClasseur**. Vous pouvez ainsi suivre leurs évolutions et bénéficier de conseils utiles*.



LexisNexis JurisClasseur

Informations et astuces sur les services en ligne

Au sommaire

1. Le mot de l'éditorial
2. Nouveaux contenus
3. Nouvelle fonctionnalité
4. Le saviez-vous ?
5. L'astuce du mois



LE MOT DE L'EDITORIAL

Comme annoncé précédemment, LexisNexis a mis en place sur 2011 un programme afin de répondre à l'une de vos attentes fortes : avoir des **encyclopédies mises à jour plus fréquemment et plus rapidement**.

Ce programme qui ne concernait au début que quelques encyclopédies (dont Propriété littéraire et artistique notamment) est aujourd'hui devenu une réalité pour toutes nos encyclopédies. Depuis septembre 2011, nos équipes mettent directement en ligne les mises à jour des fascicules de toutes nos collections en ligne

NOUVELLE FONCTIONNALITE

Comme indiqué ci-dessus, la nouvelle fonctionnalité sur les circulaires, vous permet d'accéder rapidement aux résultats de vos recherches. Nos équipes ont développé ce que nous appelons le « **bouton rouge** », vous identifiez ainsi très facilement l'accès texte complet ou à la décision complète.



NOUVEAUX CONTENUS

Depuis notre dernière lettre, votre service en ligne vous permet d'accéder à de très nombreux nouveaux contenus.

L'actualité « Législation » :

- Vous disposez de **300 conventions internationales consolidées**, ainsi que leurs protocoles, avenants, accords complémentaires consolidés couvrant les domaines essentiels de la vie juridique et économique : circulation des personnes, coopération judiciaire, commerce, droits politiques et sociaux, environnement, état civil, extradition, lutte contre le blanchiment, propriétés immatérielles,...
- Vous retrouvez par exemple *le protocole de Kyoto, les Conventions des Nations Unies contre la corruption,...*

L'actualité « Réglementation » :

- Vous accédez au **Bulletin officiel du ministère de la Justice** (antériorité janvier 2010)
- Les avis et conseils de la **Commission d'accès aux documents administratifs** (antériorité 2009) sont également accessibles.
- Enfin, nous avons mis en ligne en août 2011 une **nouvelle fonctionnalité sur les circulaires** que nous ne vous avons pas encore annoncée... Il est désormais possible d'effectuer une recherche sur le texte intégral des circulaires en plus des seuls mots-clés utilisés par les administrations émettrices. Cela vous donne la certitude de retrouver toutes les circulaires par des thèmes ou des mots très précis. Vous pouvez ensuite afficher le texte intégral en PDF. Découvrez un exemple dans « nouvelle fonctionnalité ».

L'actualité « Sources européennes » :

- Vous pouvez consulter soit le **JurisClasseur Europe Textes**, soit l'intégralité des textes communautaires consolidés par LexisNexis.
- Les **archives 1961-2009 de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH)** sont également disponibles. Vous avez la possibilité de consulter le texte intégral, de faire une recherche sur l'ensemble du texte ou d'afficher le document au format pdf.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LexisNexis vient de lancer un nouveau service en ligne : www.contentieux-indemnisation.fr
Ce service permet aux avocats, magistrats et professionnels de l'assurance, d'évaluer précisément, à partir de la jurisprudence, le montant des indemnités à demander pour leurs clients.
6 thèmes sont disponibles : Licenciement, Divorce, Dommage corporel, Bail, Aliments, Troubles de voisinage.
En tant qu'abonné au service *LexisNexis JurisClasseur*, vous pouvez accéder au service à des conditions privilégiées. Pour en savoir plus, visitez notre site.
www.decouvrez-lexisnexis-contentieux.fr

L'ASTUCE DU MOIS

Vous avez certainement déjà eu le message « plus de 3 000 résultats » ?



Une des conséquences de l'enrichissement quotidien en nouveaux contenus du site (nouveaux contenus éditoriaux, décisions de jurisprudence, réponses ministérielles, etc...) est de générer fréquemment le message « plus de 3 000 résultats » quand on lance des recherches par mots ou expressions dans l'onglet *Toutes sources*.

Pour éviter ce message **nous vous conseillons d'être plus précis dans votre formulation par mots clés ou plus restrictif dans le choix des sources de votre recherche.**

Nous vous rappelons que l'Assistance aux Solutions Internet se tient à votre disposition pour une inscription en formation à l'utilisation du site ou pour une aide à la formulation des recherches.

Bientôt disponibles : La mise en ligne des **conventions collectives** s'effectuera dans les prochaines semaines. Nous vous en parlerons en détail dans notre prochaine édition.

0 821 200 700

(0,112€ plus 0,09€/min à partir d'un poste fixe)